

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2022**

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 1^{er} août 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier, et madame Françoise Ruel, greffière adjointe.

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 juillet 2022
- 2) Comité plénier du 28 juin 2022
- 3) Séance extraordinaire du 14 juillet 2022

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Ressources humaines – Démission de Danika Dubé-Ruel à titre d'agente de bureau permanente à temps complet.
- 3) Ressources humaines – Démission de monsieur Michel Bald à titre de concierge permanent à temps partiel.
- 4) Ressources humaines – Reconnaissance de salariés municipaux.
- 5) La Mutuelle des municipalités du Québec – Avis de remboursement de frais de représentation juridique devant la Commission municipale du Québec.
- 6) Le Groupe ADE Estrie – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers travaux de nettoyage.
- 7) CJS Électrique – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers travaux pour les projets du CPE temporaire Il était une fois et de la Halte routière, secteur Johnville.
- 8) Les Services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant des travaux sur la 1^e Avenue.
- 9) Forages Technic-Eau inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de recherche en eau du secteur Cookshire.
- 10) LNA hydrogéologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de recherche en eau du secteur Johnville.

- 11) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d’honoraires professionnels concernant l’évaluation du maintien de l’équité salariale.
- 12) Loisirs Johnville – Remboursement de l’aide financière annuelle sur présentation de factures.
- 13) Ville de Sherbrooke – Autorisation de signature du bail concernant la location de terrain sur le chemin de l’Aéroport (lot 5 647 183) et de son annexe concernant l’entente de paiement des frais exigibles.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Avis d’activités d’épandages agricoles de matières résiduelles fertilisantes (lots 4 488 416, 4 487 127, 4 487 125, 4 487 579, 5 768 028, cadastre du Québec).

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche de monsieur Alain Carrier à titre de concierge permanent à temps partiel.
- 2) Ressources humaines – Embauche de monsieur Alain Carrier à titre de concierge temporaire à temps complet en remplacement d’un congé de maladie.
- 3) Tournoi de balle BMR G. Doyon, 1^e édition, du 16 au 18 septembre 2022 – Autorisation de location des terrains de balle des secteurs Sawyerville et Johnville.
- 4) Club de course Cookshire – Demande d’aide financière 2022.
- 5) Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet II local – Dépôt de projet et nomination d’un représentant de la communauté.
- 6) Comité de rapprochement interculturel RurAltérité – Nomination d’un représentant du conseil municipal.

I. Travaux publics

- 1) Fauchage de bords de chemins municipaux – Mandat pour la rue des Trembles.
- 2) Projet BTU inc. – Acceptation de soumission concernant le chauffage de l’église Sawyerville (subventionné).
- 3) Senterre Entrepreneur Général inc. – Acceptation de soumission concernant un lot de locations de panneaux de coffrage à trottoirs au centre communautaire Johnville.
- 4) Mercier Meunier arpenteurs – Acceptation de soumission concernant les rues Curé-Labrecque et Caron.
- 5) Les Services exp inc. – Dépôt de soumission concernant le projet de toit sur la patinoire Sawyerville.
- 6) Étang Cloutier – Autorisation de budget concernant la peinture du jeu de shuffleboard.
- 7) Pépinière Amanda-Joe – Acceptation de soumission concernant la plantation d’arbres au Centre communautaire de Johnville.
- 8) Hibon inc. – Acceptation de soumission concernant les réparations des surpresseurs des secteurs Cookshire et Sawyerville suivant leur mandat de vérification.
- 9) Projet de travaux de réfection de divers chemins municipaux selon le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) – Adjudication de contrat.

J. Sécurité publique, activités d’agglomération

- 1) Architech Design – Certificat de paiement numéro 8 concernant la construction de casernes.
- 2) Location Cookshire – Paiement d’honoraires professionnels concernant divers achats d’outils.

K. Proposition(s) des membres du conseil

- 1) Projet de maison des jeunes au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire.

L. Avis de motion

M. Étude et adoption de règlements

N. Varia

- 1) Transport scolaire sur la rue Craig Sud – Demande de révision d'une demande de remboursement et demande d'installation d'un panneau « Arrêt ».
- 2) CPE Il était une fois – Demande d'utilisation partagée d'un terrain municipal dans le secteur Johnville.
- 3) Dépanneur Johnville – Demande d'utilisation d'un local de la Halte routière du secteur Johnville.

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-08-8402

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 juillet 2022

Résolution 2022-08-8403

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Comité plénier du 28 juin 2022

Adopté à la séance du 4 juillet 2022. Aucun Comité plénier en juillet 2022.

- 3) Séance extraordinaire du 14 juillet 2022

Résolution 2022-08-8404

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du

14 juillet 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

1) Monsieur Pete Lachance fait les interventions suivantes, dont le conseil municipal fourni les explications et prend en compte ses demandes, à savoir :

- a. Il transmet des remerciements pour les réparations de la caserne Sawyerville.
- b. Il demande au directeur des Communications et de la vie communautaire le réajustement de drapeaux de son secteur ainsi qu'au moins un banc de rue avec poubelle, face à la propriété de Mme Vallée.
- c. Il questionne le conseil municipal concernant le report du projet de patinoire extérieure dont il comprend les enjeux budgétaires mais tient à assurer l'accomplissement pour les secteurs Sawyerville et Cookshire respectivement.
- d. Il questionne si les terrains à côté du foyer ont été vendus, ce que le directeur général répond par l'affirmative.

2) Madame Manon Élisabeth Carrier questionne le conseil quant au suivi du projet du Pont Couvert et celui pour les travaux de peinture à l'Académie, dont le directeur général fournit les informations.

Elle invite les gens au spectacle le dimanche 14 août prochain à 17 h dans le parc des Braves. Elle souligne qu'au dernier événement, il y a eu près de 200 présences. Elle remercie également le maire pour sa présence.

Enfin, elle demande une attention des employés municipaux lors de la tonte de gazon, particulièrement aux parcs, shed et près des voitures.

3) Monsieur Bernard Clément questionne le conseil municipal quant au suivi des gravières, dont le conseil municipal l'en informe. M. Clément ajoute que la vitesse dans le secteur Johnville est dangereuse et demande l'installation de dos d'âne entre le centre communautaire et l'école, ce que le conseil analysera en Comité Voirie. Il souligne l'importance de la présence policière de façon régulière et demande de réitérer le besoin à la Sûreté du Québec, dont le conseil municipal transmettra la plainte.

4) Monsieur Yannick Cassidy appui la plainte de monsieur Clément concernant les excès de vitesse sur le territoire.

5) Monsieur Bernard Clément demande d'avoir un suivi de l'analyse qui sera effectuée pour calculer le tonnage extrait des gravières et sablières sur le territoire. Le conseil municipal recevra une présentation et une soumission pour ce faire.

Il questionne le conseil sur les travaux d'installation d'un puisard en bordure de route qui ont été effectués sur une période de trois semaines et dont il juge qu'une période de deux jours aurait été suffisante. Il demande d'avoir les spécifications des travaux. Le directeur général effectuera les vérifications.

Il questionne le conseil sur l'échéancier du fauchage des chemins et si ces travaux sont exécutés sur l'accotement seulement ou dans le fossé également. Il demande si la municipalité est responsable de ces travaux sur les routes municipales, ce que le directeur général répond négativement. Elles sont gérées par le ministère des Transports.

Enfin, il questionne le conseil sur l'achat de la niveleuse et demande l'analyse de cet achat, dont le directeur général fera le suivi avec le directeur des Travaux publics.

- 6) Madame Cynthia Bédard demande que soit transmis au ministère des Transports une requête pour devancer le panneau de signalisation, ainsi que pour l'installation d'un panneau « Arrêt » à l'intersection face à sa résidence, ce que le conseil abordera au point N.1 de la présente séance. Enfin, elle termine en demandant le formulaire de plainte pour la Sûreté du Québec, dont le conseil confirme qu'il sera disponible sur le site internet de la Ville au courant de la semaine.
- 7) Monsieur Bernard Clément demande de lui transmettre le formulaire de plainte pour la Sûreté du Québec. Le conseil municipal indique qu'il sera disponible sur le site internet de la Ville de Cookshire-Eaton au courant de la semaine.
- 8) Madame Manon Élisabeth Carrier indique au conseil municipal que son fils, qui travaille tôt en hiver, a remarqué l'année dernière qu'il n'y avait pas de déneigement et demande de prévoir ces travaux. Le directeur général prend en note sa demande et la soumettra au directeur des Travaux public pour sa planification des prochaines saisons.

E. Correspondance

Résolution 2022-08-8405

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que la liste de correspondance du mois de juillet 2022 soit déposée au conseil municipal telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2022-08-8406

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général / greffier-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général / greffier-trésorier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Démission de Danika Dubé-Ruel à titre d’agente de bureau permanente à temps complet.

Résolution 2022-08-8407

CONSIDÉRANT la réception d’une lettre transmise par madame Danika Dubé-Ruel informant le conseil municipal de sa démission au poste d’agente de bureau permanente à temps complet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de madame Danika Dubé-Ruel en tant qu’agente de bureau permanente à temps complet;

QUE cette démission soit effective à compter du 19 juillet 2022;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à madame Danika Dubé-Ruel pour le travail réalisé au cours de ses services.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 3) Ressources humaines – Démission de monsieur Michel Bald à titre de concierge permanent à temps partiel.

Résolution 2022-08-8408

CONSIDÉRANT la réception d’une lettre transmise par monsieur Michel Bald informant le conseil municipal de sa démission au poste de concierge permanent à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Michel Bald en tant que concierge permanent à temps partiel;

QUE cette démission soit effective à compter du 15 juillet 2022;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Michel Bald pour le travail réalisé au cours de ses 28 années de services.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 4) Ressources humaines – Reconnaissance de salariés municipaux.

Reporté pour analyse.

- 5) La Mutuelle des municipalités du Québec – Avis de remboursement de frais de représentation juridique devant la Commission municipale du Québec.

Dépôt au conseil municipal de l’avis de remboursement d’une somme de 33 241,75 \$ relativement au dossier de représentation juridique de madame Sylvie Lapointe devant la Commission municipale du Québec.

- 6) Le Groupe ADE Estrie – Paiement d’honoraires professionnels concernant divers travaux de nettoyage.

Résolution 2022-08-8409

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 850 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels du Groupe ADE Estrie inc. concernant divers travaux de nettoyage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) CJS Électrique – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers travaux pour les projets du CPE temporaire II était une fois et de la Halte routière, secteur Johnville.

Résolution 2022-08-8410

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 14 968,75 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de CJS Électrique concernant divers travaux pour les projets du CPE temporaire II était une fois et de la Halte routière, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Les Services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant des travaux sur la 1^e Avenue.

Résolution 2022-08-8411

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 500 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Les Services exp inc. concernant des travaux sur la 1^e Avenue, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Forages Technic-Eau inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de recherche en eau du secteur Cookshire.

Résolution 2022-08-8412

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 8 000 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Forages Technic-Eau inc. concernant les travaux de recherche en eau du secteur Cookshire, dont les coûts sont subventionnés par le programme de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) LNA hydrogéologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de recherche en eau des secteurs Johnville et Cookshire.

Résolution 2022-08-8413

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 18 350,49 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de LNA hydrogéologie environnement concernant les travaux de recherche en eau des secteurs Johnville et Cookshire, dont les coûts sont subventionnés par le programme de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Résolution 2022-08-8414

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 950 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton concernant l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Loisirs Johnville – Remboursement de l'aide financière annuelle sur présentation de factures.

Résolution 2022-08-8415

CONSIDÉRANT l'aide financière annuelle octroyée au Comité des Loisirs Johnville sur présentation de factures;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

D'autoriser le paiement au montant de 5 799,31 \$ (taxes incluses) au Comité des Loisirs Johnville concernant l'activité de la Fête nationale du Québec 2022 organisée dans le secteur Johnville;

DE mandater le directeur des Communications et de la vie communautaire afin d'obtenir un bilan des activités des comités Loisirs du territoire et pour débiter la planification de la Fête nationale pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Ville de Sherbrooke – Autorisation de signature du bail concernant la location de terrain sur le chemin de l'Aéroport (lot 5 647 183) et de son annexe concernant l'entente de paiement des frais exigibles.

Résolution 2022-08-8416

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le bail concernant la location de terrain sur le chemin de l'Aéroport (lot 5 647 183) et son annexe intitulé « Détail des montants dus pour les années antérieures » concernant l'entente de paiement des frais antérieurs exigibles entre les deux parties.

Ce bail et son annexe sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Avis d'activités d'épandages agricoles de matières résiduelles fertilisantes (lots 4 488 416, 4 487 127, 4 487 125, 4 487 579, 5 768 028, cadastre du Québec).

Dépôt au conseil municipal de l'avis d'activités d'épandages agricoles de matières résiduelles fertilisantes sur les lots 4 488 416, 4 487 127, 4 487 125,

4 487 579, 5 768 028 du cadastre du Québec, réalisés au cours de l'année 2022, en toute conformité avec la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le *Règlement sur les exploitations agricoles*, le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* et la réglementation de la Ville.

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche de monsieur Alain Carrier à titre de concierge permanent à temps partiel.

Résolution 2022-08-8417

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste de concierge permanent à temps partiel;

CONSIDÉRANT qu'une seule candidature a été déposée à l'interne;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Communications et de la vie communautaire pour l'embauche d'un concierge permanent à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de retenir les services de monsieur Alain Carrier afin d'occuper un poste de concierge permanent à temps partiel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Embauche de monsieur Alain Carrier à titre de concierge permanent à temps complet en remplacement d'un congé de maladie.

Résolution 2022-08-8418

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste de concierge permanent à temps complet en remplacement d'un congé de maladie à durée indéterminée;

CONSIDÉRANT qu'une seule candidature a été déposée à l'interne;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Communications et de la vie communautaire pour l'embauche d'un concierge permanent à temps complet en remplacement d'un congé de maladie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de retenir les services de monsieur Alain Carrier, rétroactivement au 6 juin 2022, afin d'occuper un poste de concierge permanent à temps complet en remplacement d'un congé de maladie à durée indéterminée selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Tournoi de balle BMR G. Doyon, 1^e édition, du 16 au 18 septembre 2022 – Autorisation de location des terrains de balle des secteurs Sawyerville et Johnville.

Résolution 2022-08-8419

CONSIDÉRANT que monsieur Patrick Martin demande l'autorisation pour la tenue d'une première édition du tournoi de balle BMR G. Doyon du 16 au 18 septembre 2022 aux terrains de balle des secteurs Sawyerville et

Johnville respectivement, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation des terrains de balle des secteurs Sawyerville et Johnville respectivement, selon les dispositions du *Règlement général numéro 258-2019* relatives aux nuisances et régissant certaines activités économiques et telle que précisée dans la demande datée du 14 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Club de course Cookshire – Demande d'aide financière 2022.

Résolution 2022-08-8420

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ au Club de course de Cookshire pour l'année 2022 selon la Politique de dons et commandites en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet II local – Dépôt de projet et nomination d'un représentant de la communauté.

Résolution 2022-08-8421

ATTENDU QUE l'accès au Fonds Régions et Ruralité volet II local exige la mise en place d'une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- Servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens et l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux;
- S'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;
- S'assurer de la mise à jour du plan d'action local et de sa connexion avec la vision et le plus possible avec les plans d'action présentés aux pages 2 et 3;
- S'assurer de la réalisation du plan d'action local;
- S'assurer que les plans d'action déposés respectent les conditions d'accès au FRR volet II;

ATTENDU QUE l'équipe de développement locale est minimalement formée d'un élu, d'un citoyen, de la direction générale et, le cas échéant, de l'agent de développement local;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le conseiller Marcel Charpentier, le conseiller Alain Paquette, la conseillère Daphné Raymond, monsieur Richard Wodjchek représentant citoyen, monsieur Martin Tremblay, directeur général de la Ville, et monsieur Claude Leclair, directeur des Communications et de la vie communautaire de la Ville, composent désormais l'équipe de développement local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-08-8421-B

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a déposé sa Stratégie Développement 2013-2033;

CONSIDÉRANT QUE le plan soumis à l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux, est conforme aux exigences de la Politique d'investissement que la MRC a adopté pour le Fonds régions et ruralité, volet II local;

CONSIDÉRANT QUE le plan tend à contribuer aux orientations de la MRC en matière de développement local et économique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Stratégie Développement 2013-2033 déposée par la Ville de Cookshire-Eaton soit acceptée tel que recommandée par le directeur des Communications et de la vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Comité de rapprochement interculturel RurAltérité – Nomination d'un représentant du conseil municipal.

Résolution 2022-08-8422

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de nommer la conseillère Josée Pérusse à titre de représentante au comité interculturel de la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Fauchage de bords de chemins municipaux – Mandat pour la rue des Trembles.

Résolution 2022-08-8423

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu :

QUE soit mandaté une entreprise externe pour exécuter les travaux de fauchage aux bords de la rue des Trembles tel que présenté par le directeur des Travaux publics;

QU'une estimation budgétaire annuelle soit soumise au préalable pour les prochaines saisons de ces travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Projet BTU inc. – Acceptation de soumission concernant le chauffage de l'église Sawyerville (subventionné).

Reporté pour l'année 2023.

- 3) Senterre Entrepreneur Général inc. – Acceptation de soumission concernant un lot de locations de panneaux de coffrage à trottoirs au centre communautaire Johnville.

Reporté pour l'année 2023.

- 4) Mercier Meunier arpenteurs – Acceptation de soumission concernant les rues Curé-Labrecque et Caron.

Résolution 2022-08-8424

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'accepter la soumission de Mercier Meuniers arpenteurs concernant les travaux d'arpentage pour les triangles de visibilité des rues Curé-Labrecque et Caron, conditionnellement au refus des propriétaires d'immeubles de permettre le dégagement des zones concernées et selon la recommandation du directeur des Travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Les Services exp inc. – Dépôt de soumission concernant le projet de toit sur la patinoire Sawyerville.

Reporté pour analyse.

- 6) Étang Cloutier – Autorisation de budget concernant la peinture du jeu de shuffleboard.

Annulé.

- 7) Pépinière Amanda-Joe – Acceptation de soumission concernant la plantation d'arbres au Centre communautaire de Johnville.

Résolution 2022-08-8425

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la soumission de Pépinière Amanda-Joe au montant de 16 720 \$ (taxes applicables en sus) concernant la plantation d'arbres au Centre communautaire Johnville selon la recommandation du directeur des Travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Hibon inc. – Acceptation de soumission concernant les réparations des surpresseurs des secteurs Cookshire et Sawyerville suivant leur mandat de vérification.

Résolution 2022-08-8426

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la soumission de Hibon inc. au montant de 11 380,18 \$ (taxes applicables en sus) concernant les réparations des surpresseurs des secteurs Cookshire et Sawyerville suivant leur mandat de vérification préalablement autorisé par le conseil municipal selon les recommandations du directeur des Travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Projet de travaux de réfection de divers chemins municipaux selon le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-08-8427

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour des travaux de réfection de divers chemins municipaux selon le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL – volet RIRL), les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
-----------------	-----------------------

Pavages Maska inc.	3 195 856,45 \$
Eurovia Québec Construction inc.	3 290 675,10 \$
Sintra inc. - Région Estrie	3 364 168,50 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pierre Grondin, ingénieur, datée du 15 juillet 2022;

CONSIDÉRANT l'approbation le 16 mai 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du *Règlement d'emprunt numéro 295-2022*, modifié par la résolution numéro 2022-04-8238 du 20 avril 2022 et par laquelle la Ville de Cookshire-Eaton décrète un emprunt au montant de 3 697 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le contrat pour des travaux de réfection de divers chemins municipaux selon le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL – volet RIRL), au montant de 3 195 856,45 \$ (taxes incluses), soit adjugé à Pavages Maska inc., conformément à sa soumission ouverte le 23 juin 2022 et aux documents d'appel d'offres, conditionnellement à ce que :

- une directive de changement soit émise pour modifier la portée des travaux à un montant total de 2 560 000 \$ (taxes incluses) afin de respecter le budget du règlement d'emprunt lié aux travaux de pavage faisant l'objet du présent appel d'offres public;
- l'entrepreneur adjudicataire s'engage à garantir, pendant une période de deux ans, le mélange d'enrobé tiède flexible de haute performance du chemin Orr contre la résistance à l'arrachement, à l'orniérage et à la fatigue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Architech Design – Certificat de paiement numéro 8 concernant la construction de casernes.

Résolution 2022-08-8428

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 213 479,60 \$ (taxes incluses) à Constructions Olivier & Lyonnais inc. concernant le projet d'agrandissement de la caserne Johnville et de construction de la caserne Sawyerville, selon le certificat de paiement n° 8 préparé par monsieur Jean Mailhot, architecte, en date du 15 juin 2022 selon les termes de la résolution du conseil municipal numéro 2021-03-7713-A, acceptant la soumission de l'entrepreneur datée du 26 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Location Cookshire – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers achats d'outils.

Résolution 2022-08-8429

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 429 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Location Cookshire concernant divers achats d'outils pour le service de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Proposition(s) des membres du conseil

1) Projet de maison des jeunes au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire.

Résolution 2022-08-8430

CONSIDÉRANT l'autorisation de location par la Ville de Cookshire-Eaton de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est, secteur Cookshire, pour l'aménagement d'une maison des jeunes selon la résolution numéro 2022-05-8291;

CONSIDÉRANT la reconduction du loyer d'Animation Jeunesse Haut-Saint-François à leur local actuel sur la rue Bibeau jusqu'au 30 juin 2023;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

DE reporter au 1^{er} juillet 2023 l'entente de location de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est selon la résolution numéro 2022-05-8291;

DE nommer le directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le bail avec le propriétaire et le co-locataire Animation Jeunesse Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-08-8430-B

CONSIDÉRANT le report de location par la Ville de Cookshire-Eaton et Animation Jeunesse Haut-Saint-François de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est aux fins de maison des jeunes aux termes de la résolution numéro 2022-08-8430;

CONSIDÉRANT la demande de PlastiPAK Industries inc. de louer cet immeuble à des fins de maison de chambres temporaire pour ses travailleurs étrangers;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de zonage numéro 286-2021* ne permet pas cette utilisation;

CONSIDÉRANT l'impossibilité d'utilisation à long terme d'un établissement dans cet immeuble considérant les engagements de la Ville envers Animation Jeunesse Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT le besoin urgent de l'industrie demanderesse;

CONSIDÉRANT l'importance économique et sociale de l'hébergement sur le territoire de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu de tolérer exceptionnellement l'utilisation par PlastiPAK Industries inc., d'ici le 30 juin 2023, de l'immeuble situé au 45, rue Principale Est à des fins de maison de chambres pour ses travailleurs étrangers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L. Avis de motion

Aucun.

M. Étude et adoption de règlements

Aucun.

N. Varia

- 1) Transport scolaire sur la rue Craig Sud – Demande de révision d'une demande de remboursement et demande d'installation d'un panneau « Arrêt ».

Résolution 2022-08-8431

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de frais de transport scolaire au montant de 225\$ pour l'année 2021-2022 du propriétaire de l'immeuble situé au 500, rue Craig Sud, secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est situé en zone urbaine;

CONSIDÉRANT que les travaux d'aménagement du trottoir sur la rue Craig Sud sont prévus en 2022;

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité des enfants;

CONSIDÉRANT que la rue concernée peut être dangereuse en raison de sa topographie et des excès de vitesse des véhicules y circulant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

D'autoriser exceptionnellement le remboursement de frais de transport scolaire à madame Cynthia Bédard pour les années 2021-2022 et 2022-2023 sur présentation de preuve de paiement;

DE demander au ministère des Transports du Québec :

- l'ajout d'une signalisation d'arrêt obligatoire des véhicules à l'intersection des rues Craig Sud et Fraser ainsi qu'un panneau d'avertissement de cette signalisation avant l'arrivée des véhicules dans la zone urbaine sur la route 253;
- l'installation d'un avertisseur de vitesse sur la route 253 à l'entrée de la zone urbaine du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) CPE II était une fois – Demande d'utilisation partagée d'un terrain municipal dans le secteur Johnville.

Résolution 2022-08-8432

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu :

QUE soit autorisé le *CPE II était une fois* à partager l'utilisation du terrain municipal situé sur le lot 4 486 216 du cadastre du Québec pour des activités de jardinage;

QUE la Mutuelle des Municipalités du Québec soit avisée de l'ajout de cette activité sur le terrain municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Dépanneur Johnville – Demande d'utilisation d'un local de la Halte routière du secteur Johnville.

Résolution 2022-08-8433

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de donner un avis préliminaire positif à la demande du Dépanneur Johnville, ci-après nommé « demandeur », concernant l'utilisation d'un local de la Halte routière du secteur Johnville, conditionnellement à :

- la signature d'un bail locatif qui devra indiquer que les améliorations locatives sont de la responsabilité pleine et entière du demandeur;
- la détention par le demandeur du permis requis auprès du MAPAQ pour des activités de traiteur;
- le respect du demandeur des normes des bâtiments et de toute réglementation applicable en l'espèce;
- la modification du règlement de zonage en vigueur afin d'inclure le terme « services de traiteur » à la définition du terme « restaurant »;
- l'obtention d'un permis auprès du service de l'Urbanisme et de l'environnement de la Ville;
- l'autorisation de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) d'ajout de cette responsabilité locative à la couverture d'assurance de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O. Période de questions

Aucune.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2022-08-8434

Proposé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier